



Une prise de conscience progressive
Une annonce d'extension inacceptable



6 communes
2 intercommunalités

Des associations
Un collectif



Le Collectif

“Décharge de Castries” c’est:

- Un groupe constitué le 06 janvier 2012
- Plusieurs associations unies et engagées
- Une implication pour l’enquête publique
- Informer et faire réagir
- Agir sur la durée

Le 6 janvier 2012, création du Collectif intercommunal
« Décharge de Castries »

Un collectif, mais Pourquoi???

24/11/2010



Parce qu'une enquête publique concernant le projet d'extension de la décharge de Castries a été publiée juste avant Noël...

Avis d'Enquêtes Publiques

Sur les demandes formulées **par la communauté d'agglomération de Montpellier**, dont le siège est situé 50 place Zeus à Montpellier, en vue
-d'obtenir l'autorisation d'exploiter **une extension (casier n°2) de l'installation de stockage de déchets non dangereux** relevant de la rubrique n° 2760-2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, à CASTRIES, lieu-dit- « l'arbousier »
-d'instituer des servitudes d'utilité publique portant sur les terrains situés dans une bande de 200mètres autour de la zone d'exploitation du casier n°2 de ladite installation de stockage de déchets non dangereux.

Ces demandes seront soumises à enquête publiques du lundi 9 janvier 2012 au vendredi 17 février 2012 inclus.

La commission d'enquête, composée de son président Monsieur Alain SERIE, Ingénieur divisionnaire des eaux et forêt, retraité, et de ses membres assesseurs Messieurs Serge OTTAWY, ingénieur SNCF, retraité, et Thierry LEFEBVRE, Ingénieur, retraité a été désigné par Madame le Président du Tribunal Administratif de Montpellier.

Pendant toute la durée des enquêtes publiques, les dossiers d'enquêtes qui intègrent l'étude d'impact réglementaire, l'avis de l'autorité départementale ainsi que les registres seront déposés à la mairie de CASTRIES, commune d'implantation de l'installation et dans les mairies de GUZARGUES, SAINT DREZERY, MONTAUD , ASSAS et TEYRAN, commune comprises dans le périmètre d'affichage et d'enquête publique.

Ces documents seront tenus à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituel des mairies ci-dessus désignées.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des dossiers et consignes, si elles le souhaitent, leurs observations sur les registres d'enquêtes correspondant ou les adresser par écrit, à la commission d'enquête à la mairie de CASTRIES.

Ce qui a entraîné la mobilisation des associations

GUZARGUES

Sauvons
Guzargues

ST BAUZILLE

Agir

Assas

Antenne
locale

**Création le 6 janvier 2012 du
Collectif Intercommunal
"Décharge de Castries"**

MONTAUD

AssoMontaud
Vivre à Montaud

Teyran

La Garrigue au cœur
Teyran Nature et
Village

ST DREZERY

St Drézéry Patrimoine
St Drézéry en colère

Castries

L'arbousier
Antenne Locale

Demain, le collectif deviendra une personne morale pour permettre à tous de nous rejoindre

GUZARGUES

Sauvons
Guzargues

ST BAUZILLE

Agir

Assas

Antenne
locale

**Collectif Intercommunal
"Décharge de Castries"**

MONTAUD

AssoMontaud
Vivre à Montaud

Teyran

La Garrigue au coeur
Teyran Nature et
Village

ST DREZERY

St Drézéry Patrimoine
St Drézéry en colère

Castries

L'arbousier
Antenne Locale

Notre objectif:

Stopper l'extension de la décharge de Castries et demander l'arrêt de son exploitation en 2014 comme initialement prévu.

Comment?

En mobilisant la population!

1. Informer (tracts, réunions, sites internet...)

<http://dechargedecastries.fr>

2. Faire signer la pétition

3. Exprimer votre opinion sur les cahiers de doléances disponibles en mairie.

Enquête publique!

Comment remplir les
cahiers de doléances?

Maintenant que nous existons, comment s'organiser pour durer dans le temps?

1. Communiquer, fédérer autour de nous une dynamique.
2. Rallier les bonnes volontés, les compétences multiples, amener les gens à adhérer.
3. Structurer une vision intercommunale et unique
4. Etre force de proposition
5. Rester libre et apolitique
6. Amener les élus à se prononcer contre l'extension
7. Se doter de moyens financiers permettant des expertises et les aides juridiques.



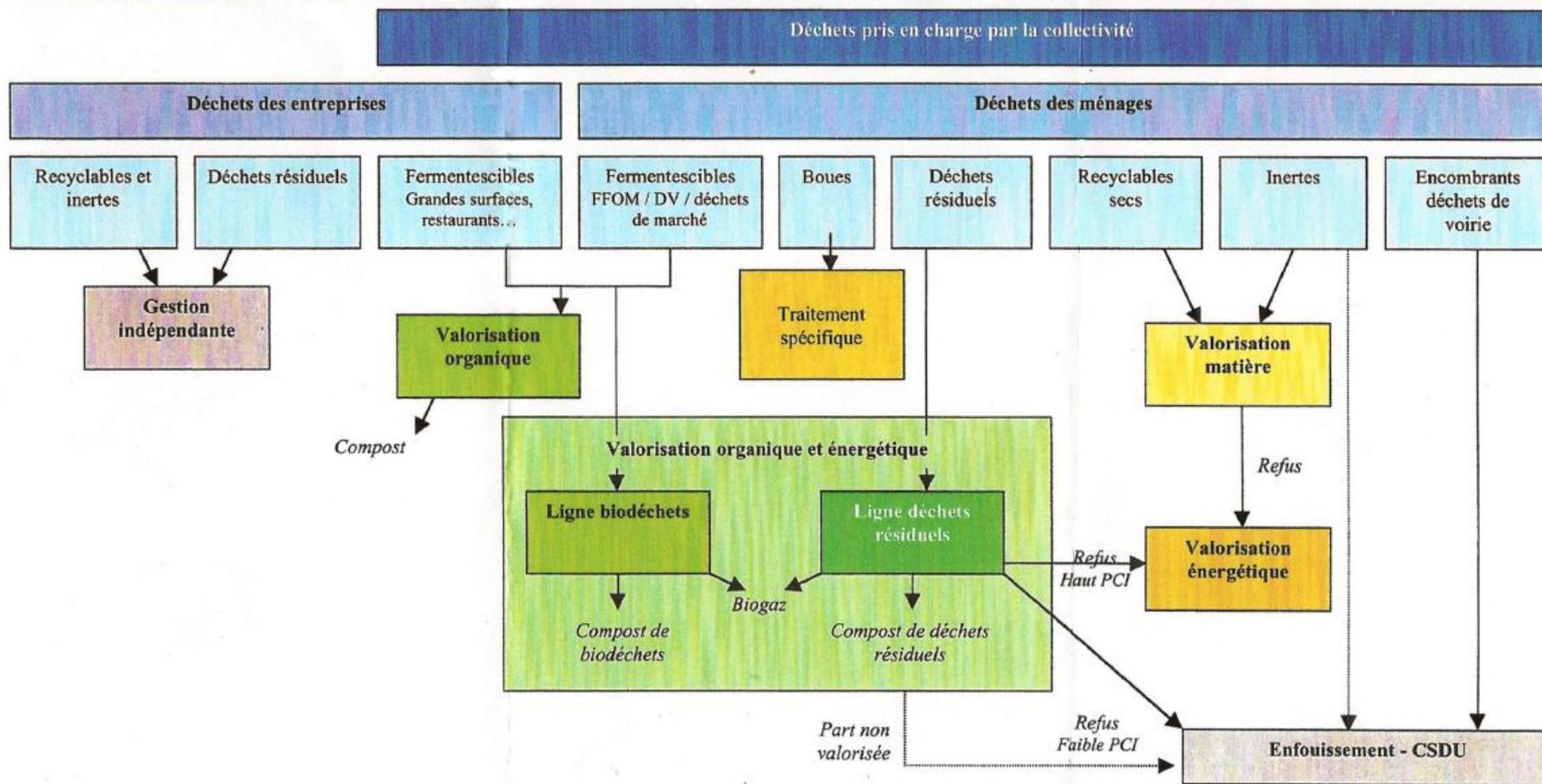


Une réunion pour s'informer et s'organiser.

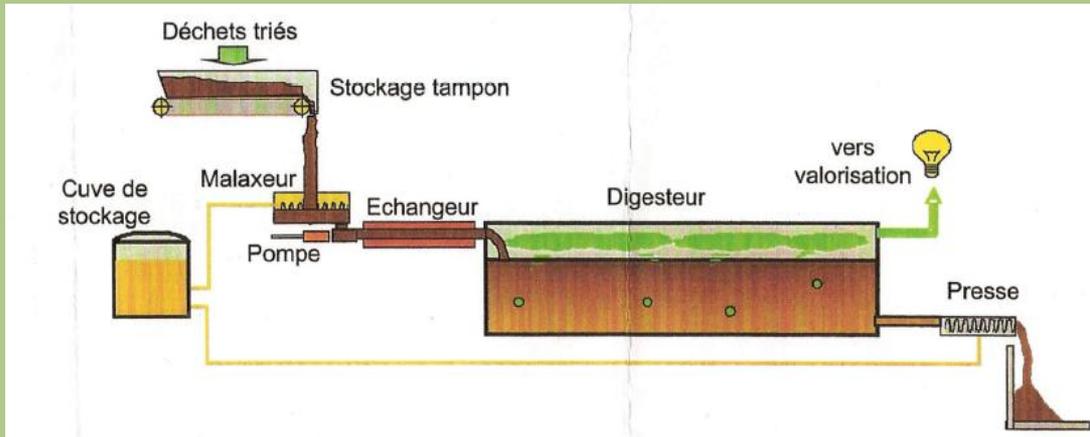
1. Qui sommes nous ?
2. Les déchets ménagers
3. La décharge, c'est quoi
4. Ses risques, ses impacts
5. Que faire et comment ?
6. Questions/réponses

Déchets de l'Agglomération de Montpellier

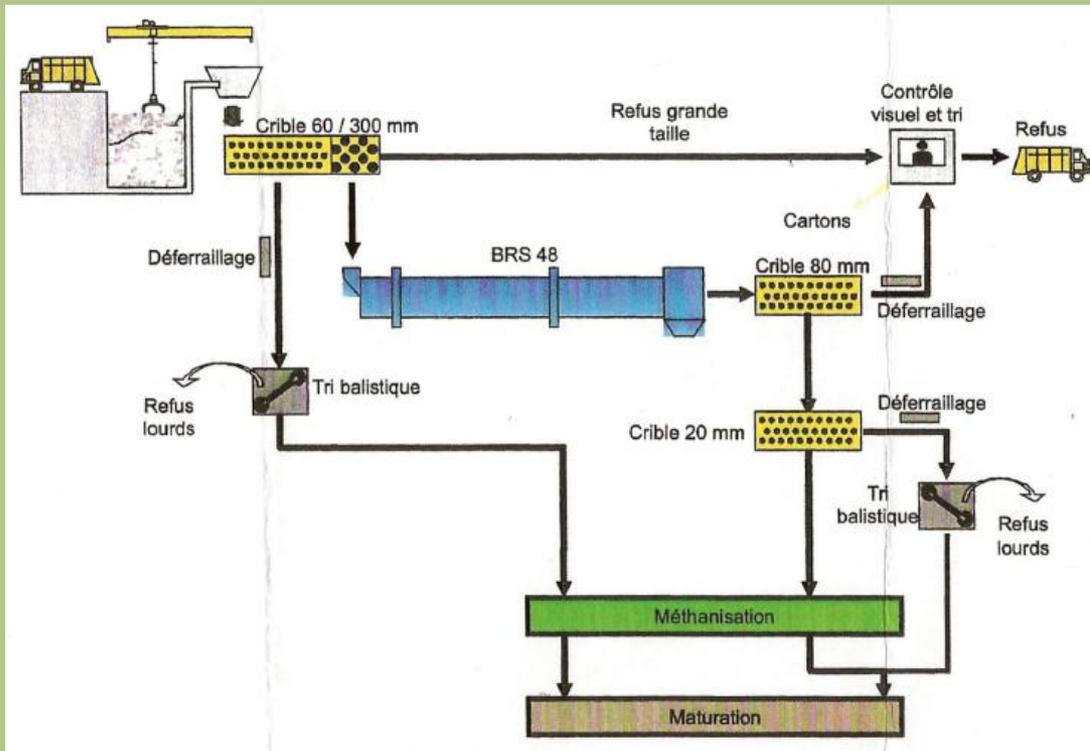
Schéma de gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération de Montpellier à l'horizon 2007



Usine AMETHYST



Bio-déchets



Déchets résiduels

Le projet d'extension de l'ISDND

C'est une décharge sur la commune de Castries mais qui impacte principalement les habitants d'autres communes !

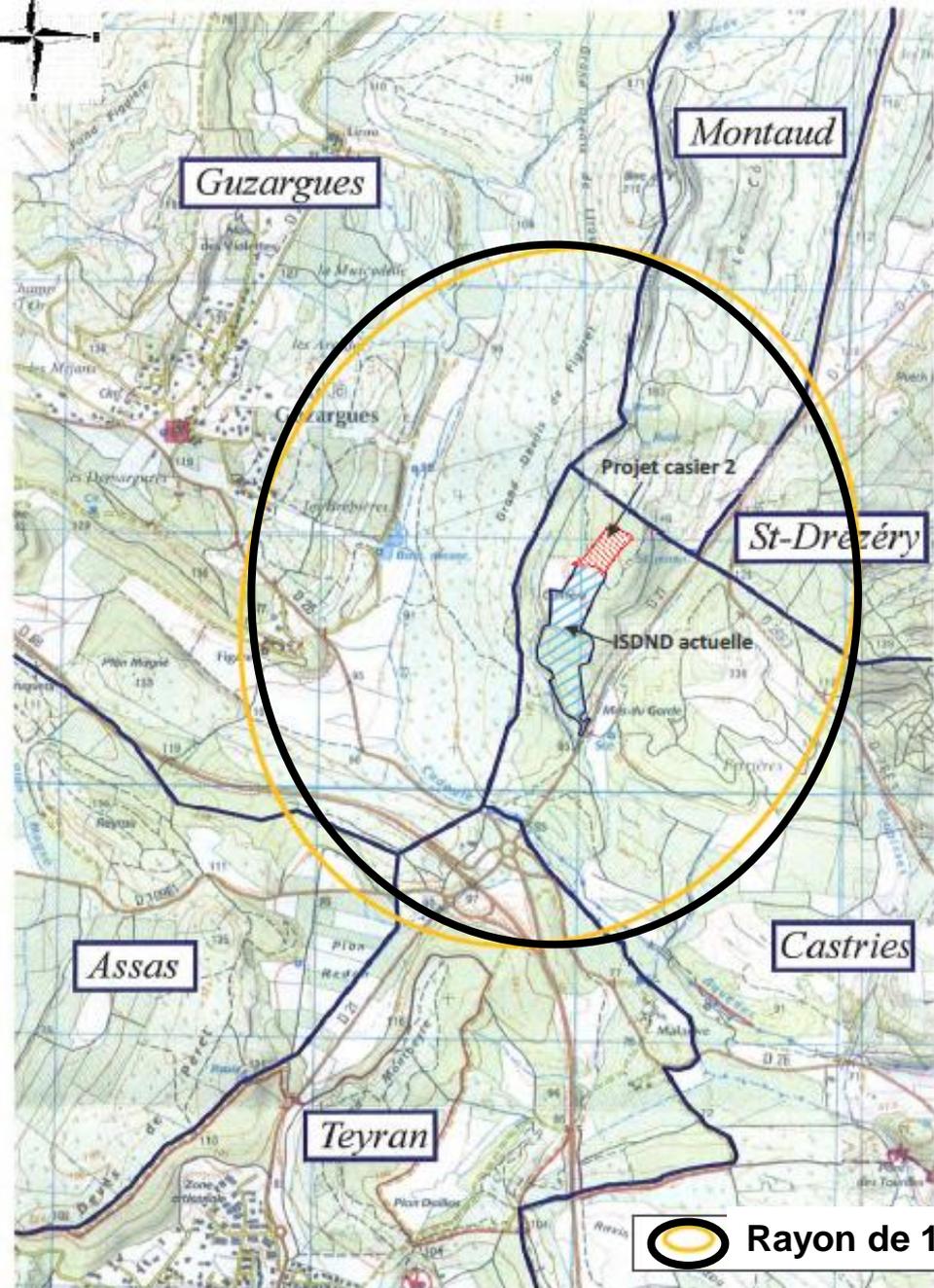
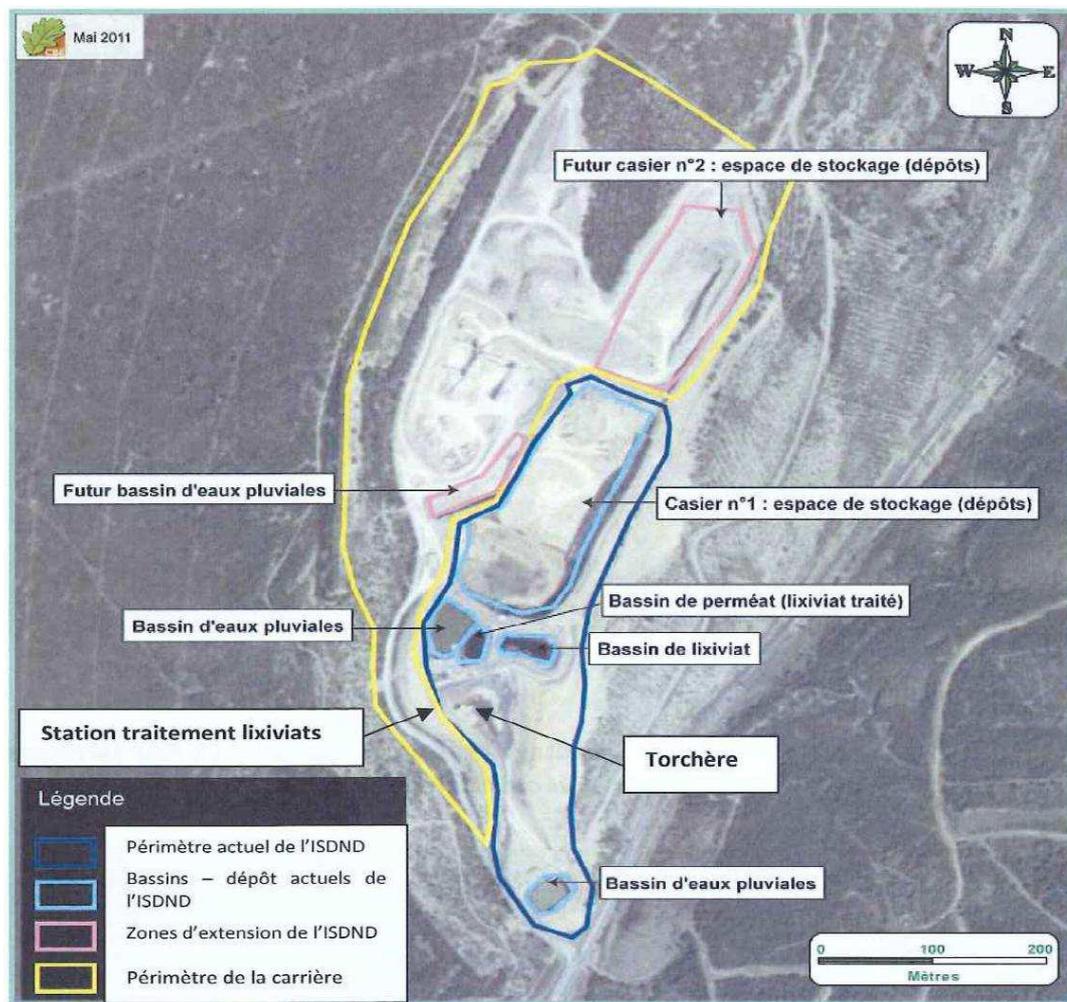


Figure 1 : Localisation du projet – Echelle 1/25000

Où ? Casier 1 et Casier 2



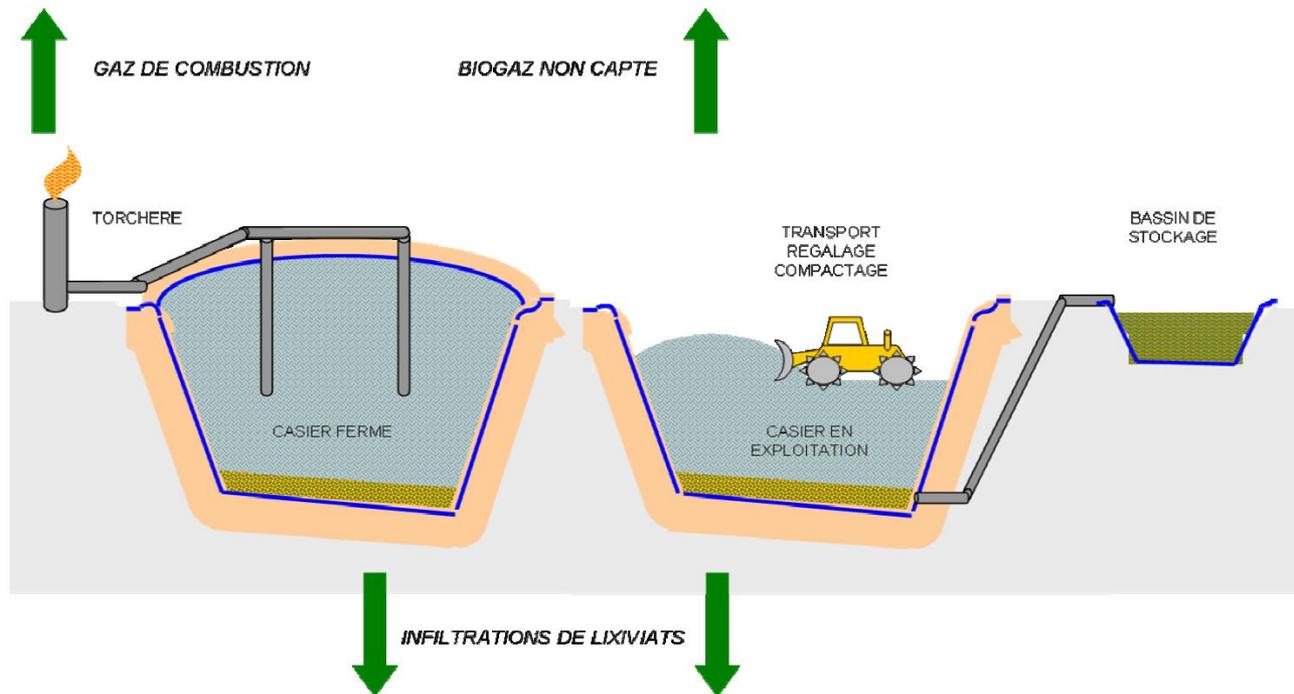
Quels Déchets ?

- Centre de Stockage de Déchets Ultimes (CSDU) puis CSDND
- Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
- Pas des déchets inertes, mais du **tout-venant** :
 - Ametyst: Refus de tri : 44%
 - Stabilisats non utilisable : 22%
 - Encombrants : 30%
 - Services Municipaux : 4%
- Sauf :
 - Déchets Radioactifs
 - Déchets hospitaliers

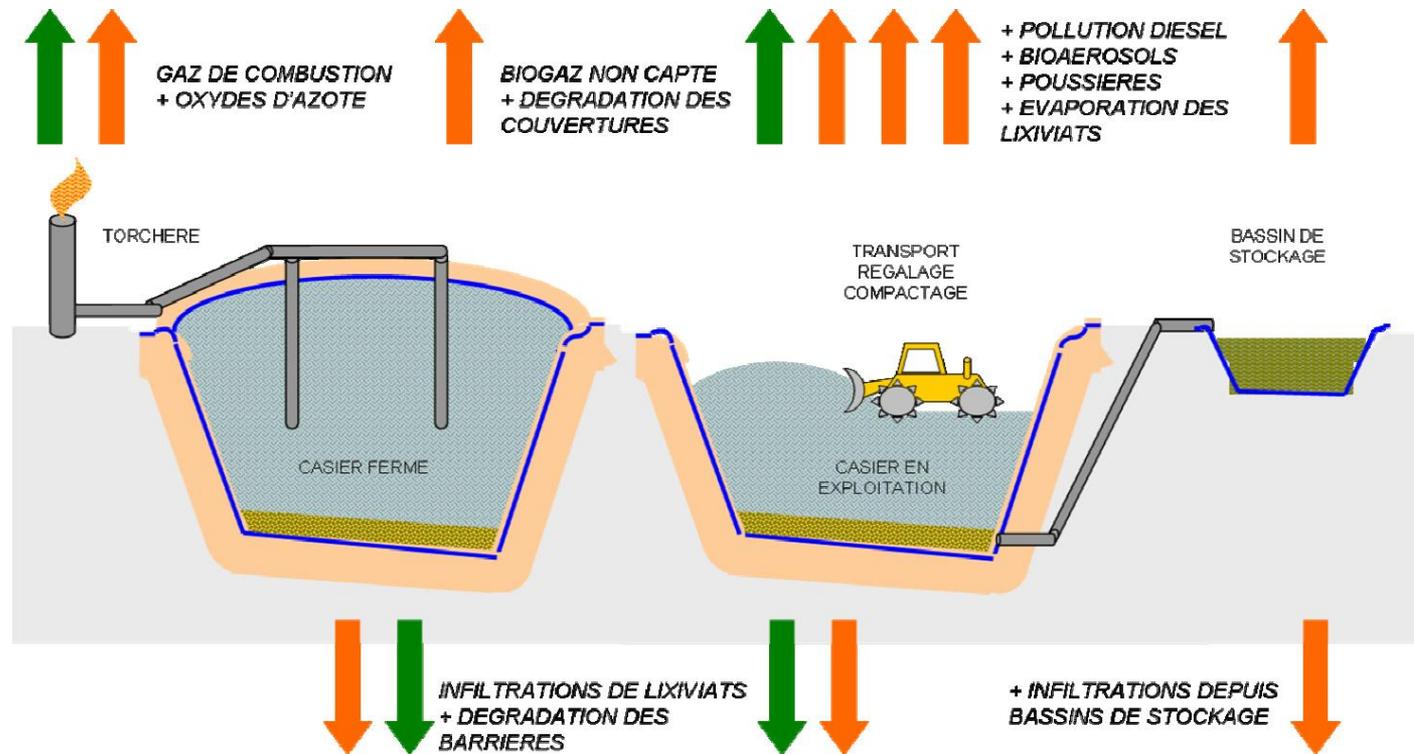
Le casier N°2 en chiffres ...

- Tonnage annuel 83 000 tonnes (sur 300 jours ouvrés)
- Capacité de stockage 460 000 m³ de déchets
- Durée de vie du site: 5 ans soit 415 000 tonnes sur 5 ans
- Superficie totale du casier 2,4 ha (1,4 alloués aux déchets)
- Hauteur de déchets: 30 m
- Début d'exploitation: fin du casier 1

Comment ça marche?



Comment ça marche en vrai?

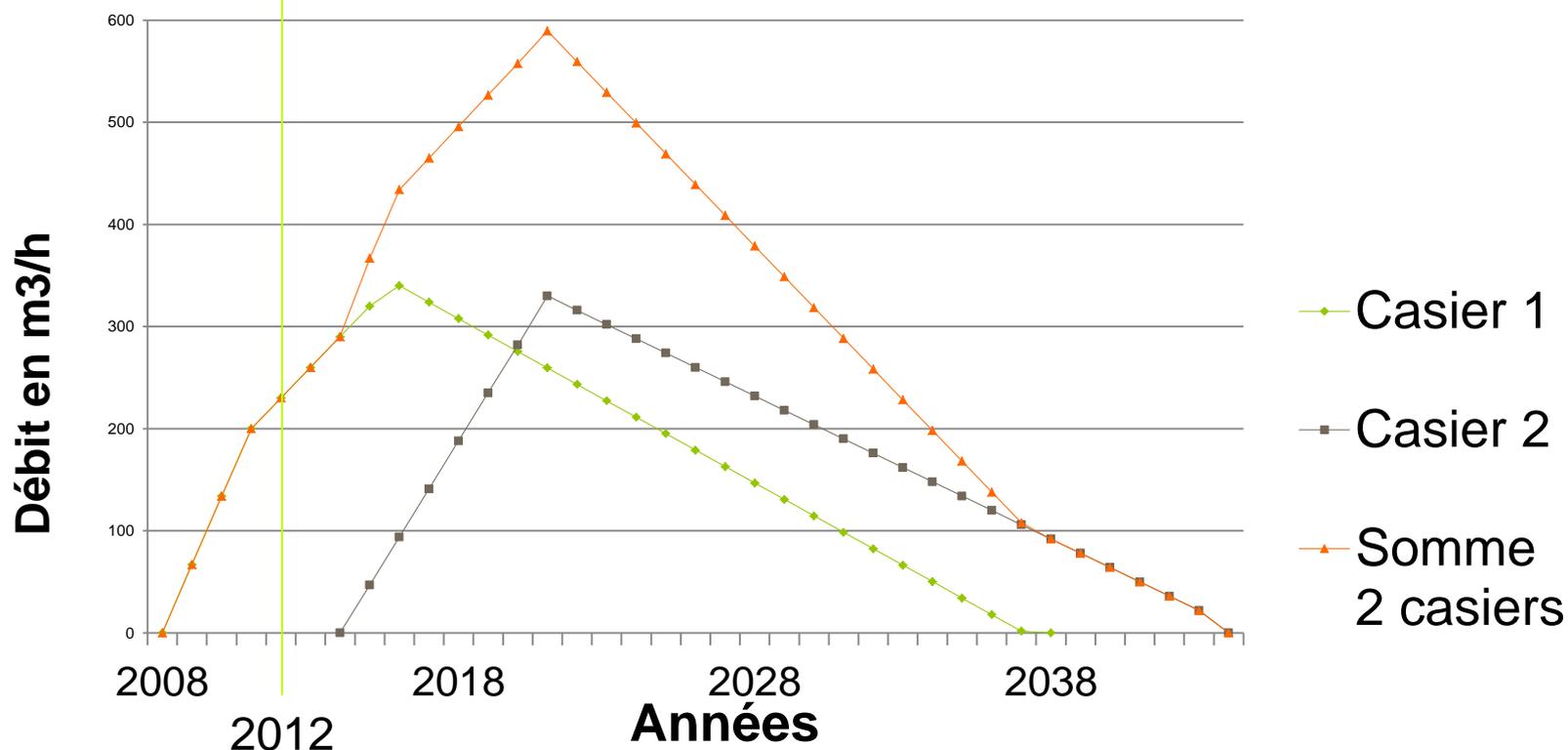


Pollutions ressenties

- Sacs plastiques.
- Odeurs :
 - Méthane : 100m³ de CH₄ / tonne de déchets sur 30 ans.
Risque Santé : Difficulté respiratoire, effet de serre.
 - Hydrogène sulfuré : indice supérieur de 25 fois au seuil de risque.
Risque Santé : Asthme, Affaiblissement du système pulmonaire
 - Simulation dans dossier impact pour casier 1, pas casier 2

Emission de biogaz: ce n'est qu'un début

Modélisation du débit - torchère(s)

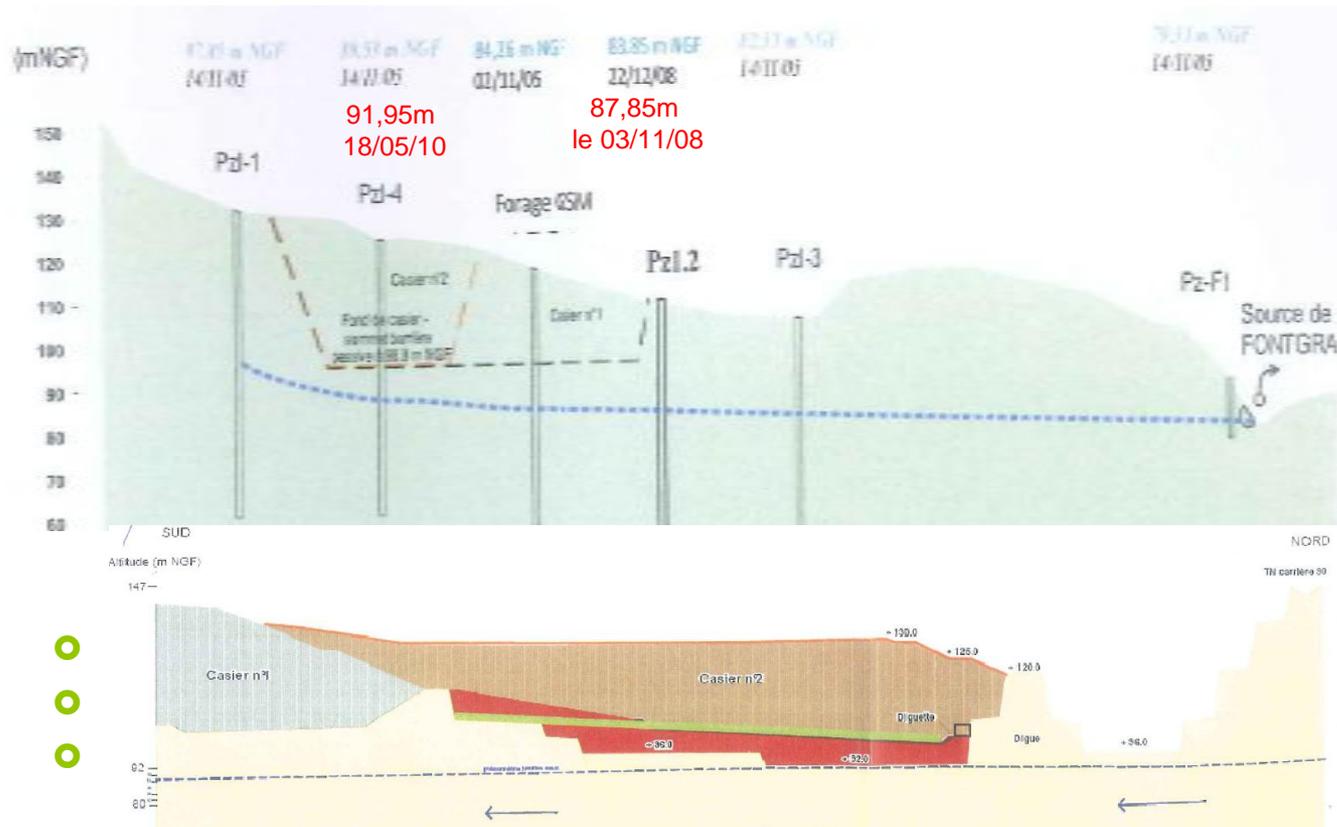


Pollutions masquées (air)

- Gaz de combustion des torchères : 10 fois le volume du biogaz.
- Important rejet SOx: 670mg/Nm³.
- Gaz de masquage depuis juillet 2011.
- Interdits dans toutes les industries sauf déchets.



Pollutions masquées (eau)



Pollutions masquées (eau)

- Pollution des eaux par le jus de poubelles:
 - 4'000m³/an
 - 4 à 8% de fuites (INVS).
 - Arsenic important sur site similaire (Pommerit)
Risque : Cancer des voies urinaires
- Traitement osmose inverse abandonné
- Quels traitements avant envoi MAERA ?
- Quid des boues refusées par MAERA ?



Risques Incendies

- Emission de Méthane: en cas de feu, la décharge pourrait brûler sur plusieurs mois.
- Visite & exercice régulier des pompiers ?
- Explosion de mines sur la carrière ?

Que mesure l'exploitant?

CLIS Juin 2009 : **Promesse de bulletin trimestriel.**

- Air : H₂S, CO, NO, COV, SO_x & poussières en sortie de torchère (H₂S??).

1 seule campagne en 3 ans.

- Eau: Info sur conductivité et pression en continu mais **1 seule campagne détaillée par an.**

- **Aucun accès aux mesures biologiques amont et aval de la Cadoule.**

Ne sont pas mesurés:

- Air : Nickel, chrome VI, dioxines, furanes.
- Eau : Arsenic.



Un environnement exceptionnel et fragile

- Inscrit comme Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) avec plusieurs oiseaux protégés au niveau national et européen
- Un couple d'Aigle de Bonelli niche à 6 kilomètres de la décharge, le plus reproducteur de France.
- Les deux adultes viennent chasser régulièrement aux abords du site (observations P. Cramm, CEN-LR).
- Site fragilisé par les incendies



Impact économique

- Inquiétude pour les productions agricoles
- Anéantissement de tout projet touristique
- Impact financier sur le foncier bâti et non bâti



La décharge et son évolution: verra t-on un casier 3, 4, 5..?

2008



2011



Que pouvez vous faire?

- Signer la pétition **c'est bien + +**
- **Ecrire un commentaire dans le registre d'enquête, c'est bien mieux + + + + + !**
- Indiquer dans le cahier des doléances les impacts existants ou à venir sur votre sante et/ou votre activité économique, exposer des arguments
- Adhérer au collectif et participer à ses activités
- Informer les habitants voisins, amis, connaissances
- Apporter des compétences complémentaires en animation, tractage, hydrogéologie, juridique, écologie.
- Nous soutenir financièrement
- **PARTICIPEZ A L'ENQUETE, NE TARDEZ PAS, C'EST JUSQU'AU 17 FEVRIER !!**

Où trouver de l'information :

- Localement :
- Montaud :
 - assomontaud.fr
 - vivreamontaud.org
- Teyran :
 - tnv.fr
 - garrigueaucoeur.com
- Saint Drézéry :
 - Valberange.com
 - Lien Facebook : [saintdrezerencolere](https://www.facebook.com/saintdrezerencolere)

INFORMEZ VOUS SUR “**dechargedecastries.fr**”

EMAIL : **dechargedecastries@gmail.com**



**On
compte
sur vous !**

Merci à tous,
pensez à remplir les bulletins
avec vos coordonnées.

Rendez-vous :

**Samedi 4 février 2012,
11H00, Parc de Saint Drézéry,
Apéritif du collectif**

**Mardi 7 février 2012
19H00, Salle Hippolyte Paulet, Castries
Réunion publique**